

## Appel à contribution pour la Charte de l'agriculture et de l'alimentation

Les partenaires de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation sollicitent les acteurs socio-économiques afin qu'ils inscrivent leurs nouvelles actions dans le programme 2019-2020 et plus particulièrement pour la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (unique PAT labélisé par l'Etat en Bretagne).

Afin de recenser les nouvelles actions pouvant alimenter le programme 2019/2020 de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation, Lorient Agglomération, la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) et la Chambre d'agriculture du Morbihan lancent un appel à contribution à destination de l'ensemble des acteurs sociaux-économiques agricoles. Ouvert jusqu'au 24 septembre prochain, l'appel n'a pas pour finalité d'être une source de financement. Par la mise en réseau des porteurs de projets, via notamment des ateliers participatifs, il vise à faciliter et optimiser la mise en œuvre des actions et offrir une visibilité supplémentaire sur l'ensemble du territoire. Parmi ces objectifs, la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial qui vise à améliorer l'éducation alimentaire et l'alimentation des habitants du pays de Lorient en produits locaux et notamment bios.



Depuis près de 20 ans, Lorient Agglomération apporte son soutien à la mutation des territoires ruraux et à la filière agricole. Dès 1998, les élus de Lorient Agglomération et les représentants de la profession agricole ont partagé le constat que l'agriculture sur le territoire jouait un rôle primordial en matière de développement économique, de préservation de l'environnement et des paysages, d'aménagement du territoire et de diversité socioculturelle. Cette démarche s'est traduite en 2001 par la signature de la première Charte de l'agriculture, entièrement revue et actualisée en 2017 pour l'adapter aux évolutions économiques et territoriales. Cette nouvelle Charte est alors devenue la Charte de l'agriculture et de l'alimentation, une problématique entrée au cœur des préoccupations et qui est indissociable de l'agriculture. Elle s'articule autour de quatre défis : préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et de l'emploi, co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé, cultiver la qualité territoriale du pays de Lorient et favoriser la transition, agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste.

Coordonnée par Lorient Agglomération, la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) et la Chambre d'agriculture du Morbihan, la Charte de l'agriculture et de l'alimentation constitue un document d'orientations qui engage les organisations qui y adhèrent dans la prise de décision et l'action. A côté de ces structures, un Conseil agricole et alimentaire réunit les communes du pays de Lorient, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil de développement du pays de Lorient, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, le groupement des agriculteurs biologiques du Morbihan, la Confédération paysanne, le groupement de valorisation agricole de la terres aux îles et les Jeunes agriculteurs. Par ailleurs la Charte a été approuvée par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat.

**Renseignements : [lorient-agglo.bzh](http://lorient-agglo.bzh)**

### Chiffres clés de l'agriculture sur Lorient Agglomération :

- 492 entreprises agricoles (cultures et élevages)
- 1 601 emplois directs (2% des emplois du territoire)
- 31% d'exploitations laitières
- 24% élevages hors sol
- 16% grandes cultures et légumes de plein champ
- 11% polyculture, polyélevage
- 8% ovins et autres herbivores
- 4% bovins viande
- 4% maraîchage, horticulture, fruits
- 2% bovins mixte (lait et viande)
- 12% d'entreprises en agrobiologie
- 135 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 120 installations de 2001 à 2015
- 139 départs potentiels d'ici 5 ans (139 chefs d'exploitation âgés d'au moins 57 ans)
- 112 entreprises commercialisent en circuit court

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

